

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1680

8 septembre 2006

SOMMAIRE

2M.I.C., S.à r.l., Munsbach	80636	Elan Investments S.A., Strassen	80602
Abes, S.à r.l., Steinsel.	80639	Etelles Investissement, S.à r.l., Luxembourg	80635
AD Astra Relations, S.à r.l., Eselborn.	80599	Euro Emballage S.A., Luxembourg.	80621
Aeroloc, S.à r.l., Peppange	80611	Eurocash-Fund Société Anonyme d'Investissement, Luxembourg	80630
Archi Tech Lighting S.A., Luxembourg	80604	Europa-Taxis, S.à r.l., Luxembourg	80594
Arcoop, S.à r.l., Luxembourg	80618	Fidiga S.A., Luxembourg	80603
Arkaos Investments S.A., Luxembourg	80630	Floribois S.A., Diekirch	80598
Assist S.A., Foetz	80610	Galfin S.A., Luxembourg	80607
Atlas Copco Reinsurance S.A., Luxembourg.	80596	Galfin S.A., Luxembourg	80607
Atlas Investments S.A., Strassen	80600	Galfin S.A., Luxembourg	80607
Auberge Kohnenhof, S.à r.l., Obereisenbach	80600	GJK Investments S.A., Luxembourg.	80611
Autospace, S.à r.l., Tétange	80595	Global Group Holding AG, Luxembourg	80621
Axalos S.A., Hesperange	80618	Global Group Holding AG, Luxembourg	80621
B.E.Lux, S.à r.l., Basse Energie Luxembourg, S.à r.l., Strassen	80621	Global Group Holding AG, Luxembourg	80621
Blom Location S.A., Ingeldorf.	80597	Greta Investments S.A., Luxembourg	80632
Bofil S.A.H., Luxembourg	80609	Group V S.A., Weidingen	80600
Brand Ladenbau, S.à r.l., Munsbach	80636	H.O.M.E. Participation S.A., Luxembourg.	80603
Buderus Giesserei Holding, S.à r.l., Luxembourg ..	80611	Helios Management S.A., Luxembourg	80620
Camping International S.A., Larochette	80639	Henv, S.à r.l.	80621
Capsul S.A., Luxembourg	80610	IBHF S.A., Luxembourg.	80635
Captor S.A., Echternach	80611	IBM Services Financial Sector Luxembourg, S.à r.l., Hespérage.	80609
Carrera Invest S.A.H., Luxembourg	80619	Il Riccio, S.à r.l., Luxembourg	80605
Carrera Invest S.A.H., Luxembourg	80620	IMA-X S.A., Wiltz	80599
Cayenne Trading S.A.	80606	Immobilière de Lintgen S.A., Mersch.	80640
Cayenne Trading S.A.	80606	Immobilière Les Alouettes, S.à r.l., Mersch.	80640
Cellcast Europe S.A., Bertrange.	80636	Ingenico Investment Luxembourg S.A., Luxem- bourg	80598
Cellcast Europe S.A., Bertrange.	80637	ITC Holding, International Trust Company Hol- ding S.A., Troisvierges.	80595
Ciments Luxembourgeois S.A., Esch-sur-Alzette. .	80604	Jade de Chine, S.à r.l., Capellen	80605
Ciments Luxembourgeois S.A., Esch-sur-Alzette. .	80604	Karlrix S.A., Luxembourg	80606
Ciments Luxembourgeois S.A., Esch-sur-Alzette. .	80604	Kibu S.A., Luxembourg	80595
Cloche d'Or S.A., Luxembourg	80602	Kodiac, S.à r.l., Wiltz	80601
Cofidiar, S.à r.l., Mersch	80640	Len Holding S.A., Strassen	80599
Colafin International S.A., Luxembourg	80601	Lux-Beauté, S.à r.l., Luxembourg.	80610
Colibri International S.A., Luxembourg	80639	Luxembourg Trust & Consulting S.A., Luxem- bourg.	80631
Compagnie Hôtelière du Brésil S.A., Luxem- bourg.	80608	Luxembourg Trust & Consulting S.A., Luxem-	
Dot Finance S.A.H., Luxembourg	80605		
Dufrais S.A., Marnach	80600		
East West Global Trade S.A., Diekirch	80597		

bourg	80631	S.D.G.A. Holding S.A., Luxembourg	80607
Luxembourg Trust & Consulting S.A., Luxembourg	80631	S.D.G.A. Holding S.A., Luxembourg	80607
Luxestate S.A., Mersch	80640	S.D.G.A. Holding S.A., Luxembourg	80607
Manle Construction S.A., Wiltz	80601	S.D.G.A. Holding S.A., Luxembourg	80608
Medea Consulting S.A., Luxembourg	80599	S.D.G.A. Holding S.A., Luxembourg	80608
MH Germany Property III, S.à r.l., Luxembourg ..	80594	S.D.G.A. Holding S.A., Luxembourg	80608
Movilliat Construction S.A., Windhof	80603	Servifin International S.A., Luxembourg	80601
N.M. S.A.H., Dudelange	80603	Servifin International S.A., Luxembourg	80601
Noahs Ark International S.A., Luxembourg	80630	Servifin International S.A., Luxembourg	80601
Nobles AG, Luxembourg	80602	Silverwall S.A. Soparfi, Diekirch	80598
Nobles AG, Luxembourg	80602	Sireo Immobilienfonds No. 5 Libero I, S.à r.l., Luxembourg	80637
O. Metall-Luxembourg S.A., Heinerscheid	80597	Sireo Immobilienfonds No. 5 Libero I, S.à r.l., Luxembourg	80639
OML Marketing S.A., Heinerscheid	80596	Skuld Re II S.A., Luxembourg	80605
OML East West Trading Company S.A., Heinerscheid	80595	Suna S.A.H., Luxembourg	80609
Pizzeria Coeur d'Italie, S.à r.l., Esch-sur-Alzette ..	80603	Sweden Dia (Luxembourg) S.A., Luxembourg	80610
Poseidon Luxco Holdings, S.à r.l., Luxembourg ..	80609	T.C.S.- Technical Cleaning Services S.A., Diekirch	80598
Privalux Management S.A., Luxembourg	80631	T.L.G S.A., Peppange	80610
Pro-Fishing, S.à r.l., Dudelange	80595	Tsemah, S.à r.l., Luxembourg	80597
Relano Holding S.A.H., Diekirch	80596	TVIKOBB S.A., Luxembourg	80622
(Les) Résidences Pétrusse S.A., Luxembourg	80632	Walser Portfolio, Sicav, Luxembourg	80618
Rika Finances S.A., Luxembourg	80603	Whymper S.A., Luxembourg	80602
Road Estate, S.à r.l., Luxembourg	80631	Wood & Shavings S.A., Diekirch	80599
Rochefort S.A.	80600	Zoi Zoi, S.à r.l., Luxembourg	80606
Romanica, S.à r.l., Mersch	80639		
S.à r.l. Wilmes & Söhne, Diekirch	80596		

MH GERMANY PROPERTY III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R. C. Luxembourg B 111.557.

EXTRAIT

Il résulte de la résolution de l'associé unique en date du 26 juin 2006:

1. que la démission de M. Gavin MacEchern en tant que gérant A est acceptée avec effet au 26 juin 2006;
2. que M. Graeme Stubbs, avec adresse au 113 Fordwych Road, Flat 3, West Hampstead, UK - NW2 3NJ Londres, Royaume-Uni a été nommé nouveau gérant A avec effet au 26 juin 2006.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

B. Zech.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01921. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068490.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

EUROPA-TAXIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2335 Luxembourg, 39, rue N.S. Pierret.

R. C. Luxembourg B 69.848.

Extrait des résolutions de l'associé unique prises le 12 juin 2006

L'Associé unique de la société a pris les décisions suivantes:

- révocation de Monsieur Zélito Pereira, demeurant au 39, rue N.S. Pierret à L-2335 Luxembourg de ses fonctions de gérant administratif en date du 9 juin 2006 avec effet immédiat;
- nomination de Madame Marlène Martin, chauffeur de taxis, née le 30 août 1974 à Thionville, demeurant à L-1415 Luxembourg, 20, rue de la Déportation aux fonctions de gérante administrative avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

La société sera valablement engagée par la signature individuelle du gérant technique ou par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif.

Luxembourg, le 19 juin 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR07814. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068708.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

AUTOSPACE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3761 Tétange, 32, rue Thomas Byrne.

R. C. Luxembourg B 106.395.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01766, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(069218.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2006.

OML EAST WEST TRADING COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9753 Heinerscheid, Maison 2B.

R. C. Luxembourg B 112.006.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 28 juin 2006, réf. DSO-BR00345, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(962254.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

ITC HOLDING, INTERNATIONAL TRUST COMPANY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 9, rue de Drinklange.

R. C. Luxembourg B 91.562.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 28 juin 2006, réf. DSO-BR00330, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(962260.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

PRO-FISHING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3509 Dudelange, 12, rue Lentz.

R. C. Luxembourg B 104.847.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2006, réf. LSO-BP03914, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 22 juin 2006.

Signature.

(059009.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 juin 2006.

KIBU S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 84.024.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01801, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067667.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

OML MARKETING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9753 Heinerscheid, Maison 2B.

R. C. Luxembourg B 97.143.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 28 juin 2006, réf. DSO-BR00346, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(962249.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

S.à r.l. WILMES & SÖHNE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 100.432.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 28 juin 2006, réf. DSO-BR00342, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(962251.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

RELANO HOLDING S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.

R. C. Luxembourg B 91.564.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 28 juin 2006, réf. DSO-BR00329, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(962261.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

ATLAS COPCO REINSURANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 22.344.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 18 mai 2006

Cinquième résolution : Transfert du siège social

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social du 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg à partir du 19 mai 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01071. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067886.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

EAST WEST GLOBAL TRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 95.908.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 28 juin 2006, réf. DSO-BR00349, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(962240.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

BLOM LOCATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9161 Ingeldorf, 49, rue de la Sûre.
R. C. Luxembourg B 98.086.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 28 juin 2006, réf. DSO-BR00348, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(962243.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

O. METALL-LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9753 Heinerscheid, Maison 2B.
R. C. Luxembourg B 91.682.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 28 juin 2006, réf. DSO-BR00347, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(962246.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

TSEMAH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 84, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 117.183.

Extrait des résolutions du conseil de gérance tenu le 22 juin 2006

Au Conseil d'Administration de TSEMAH, S.à r.l. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au 84, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 22 juin 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.
Gérant
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09356. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067918.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

80598

SILVERWALL S.A. SOPARFI, Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 94.528.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 29 juin 2006, réf. DSO-BR00379, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(962233.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

FLORIBOIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 98.519.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 29 juin 2006, réf. DSO-BR00378, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(962235.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

T.C.S.- TECHNICAL CLEANING SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 97.919.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 28 juin 2006, réf. DSO-BR00350, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour la société
COFINOR S.A.
Un mandataire
Signature

(962238.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

INGENICO INVESTMENT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 116.512.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 23 mai 2006

Le Conseil d'Administration prend acte de la démission de Monsieur Vincent Tallent de son poste d'administrateur et décide de nommer en remplacement:

Monsieur Jean-Marc Thienpont, demeurant rue l'Ermitage, 6, F-78000 Versailles,
dont la nomination sera ratifiée lors de la prochaine assemblée générale.

Pour le Conseil d'Administration
O. Aldrin
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01858. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067935.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

AD ASTRA RELATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9748 Eselborn, 9, rue du Village.
R. C. Luxembourg B 103.743.

—
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Diekirch, le 15 juin 2006, réf. DSO-BR00099, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

AD ASTRA RELATIONS, S.à r.l.

Signature

(959061.3/557/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

IMA-X S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9514 Wiltz, 52, rue des Charretiers.
R. C. Luxembourg B 111.422.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 15 juin 2006, réf. DSO-BR00101, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

IMA-X S.A.

Signature

(959063.3/557/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

WOOD & SHAVINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.
R. C. Luxembourg B 111.747.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 29 juin 2006, réf. DSO-BR00377, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 30 juin 2006.

Pour la société

COFINOR S.A.

Un mandataire

Signature

(962230.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 juin 2006.

LEN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 76.705.

—
Comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 30 juin 2006, réf. LSO-BR09767, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 29 juin 2006.

Signature.

(067669.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

MEDEA CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 76.426.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01795, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067670.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

80600

GROUP V S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9572 Weidingen, 1, rue des Vieilles Tanneries.
R. C. Luxembourg B 91.943.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 15 juin 2006, réf. DSO-BR00096, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
GROUP V S.A.
Signature

(959054.3/557/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

AUBERGE KOHNENHOF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9838 Obereisenbach, Maison 1.
R. C. Luxembourg B 96.165.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 15 juin 2006, réf. DSO-BR00102, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
AUBERGE KOHNENHOF, S.à r.l.
Signature

(959057.3/557/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

DUFRAIS S.A., Société Anonyme.

Siège de la succursale I: L-9764 Marnach, 9, Marburgstrooss.
Siège de la succursale II: L-6562 Echternach, 117, Luxemburger Strasse.
R. C. Luxembourg B 106.235.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 15 juin 2006, réf. DSO-BR00098, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
DUFRAIS S.A.
Signature

(959059.3/557/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

ATLAS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, rue d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 74.339.

Comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 30 juin 2006, réf. LSO-BR09759, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 28 juin 2006.

Signatures.

(067671.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

ROCHFORD S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 95.610.

La convention de domiciliation conclue le 5 septembre 2003 entre SG AUDIT, S.à r.l. (alors dénommée STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.), 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, R.C.S. n° B 75.908 et la société ROCHFORD S.A., R.C.S. n° B 95.610, a été résiliée avec effet au 29 juin 2006.

Pour extrait conforme
SG AUDIT, S.à r.l.
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02325. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067912.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

KODIAC, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 111.225.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 31 mai 2006, réf. DSO-BQ00287, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 21 juin 2006.

Signature.

(959050.3/825/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

MANLE CONSTRUCTION, Société Anonyme.

Siège social: L-9515 Wiltz, 59, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 107.525.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 31 mai 2006, réf. DSO-BQ00288, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Wiltz, le 21 juin 2006.

Signature.

(959052.3/825/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 22 juin 2006.

COLAFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 66.423.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01791, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067672.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

SERVIFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 81.084.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01740, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067711.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

SERVIFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 81.084.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01744, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067680.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

SERVIFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 81.084.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01745, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067679.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

NOBLES AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 74.667.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01557, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour NOBLES AG

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(067752.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

NOBLES AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 54, rue Charles Martel.
R. C. Luxembourg B 74.667.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01555, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour NOBLES AG

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(067754.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

ELAN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 99.285.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 30 juin 2006, réf. LSO-BR09763, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 27 juin 2006.

Signature.

(067673.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

WHYMPER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 106.286.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01323, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067795.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

CLOCHE D'OR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 94.133.

Par résolution signée en date du 26 mai 2006, il a été décidé de coopter Monsieur Wolfgang Glawe avec adresse professionnelle au 10, Krummwiese, D-63589, Linsengericht, Allemagne au poste d'administrateur, pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2005 et qui se tiendra en 2006, en remplacement de Monsieur Matthias Euler démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 14 juin 2006, réf. LSO-BR04034. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067933.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

MOVILLIAT CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 10, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 49.956.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03603, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Signature.

(067799.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

FIDIGA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 23.598.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00711, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067818.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

H.O.M.E. PARTICIPATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 13.648.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01308, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067826.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

RIKA FINANCES, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 24-28, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 84.452.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G. d'Huart

Notaire

(067827.3/207/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

N.M. S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-3541 Dudelange, 73, rue de la Paix.

R. C. Luxembourg B 44.018.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Diekirch, le 5 juillet 2006, réf. DSO-BS00051, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2006.

Signature.

(067847.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

PIZZERIA COEUR D'ITALIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4041 Esch-sur-Alzette, 17, rue du Brill.

R. C. Luxembourg B 20.390.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR08545, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Signature.

(067873.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

CIMENTS LUXEMBOURGEOIS S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Esch-sur-Alzette, Z.I. Um Monkeler.

H. R. Luxembourg B 7.466.

Liste der zeichnungsberechtigten Personen der Gesellschaft nach dem Verwaltungsrat vom 14. März 2006

Liste der zeichnungsberechtigten Personen der Gesellschaft:

H. Pierre Everard, président du Conseil d'Administration,
H. Jean-Paul Proth, administrateur-directeur,
H. Christian Weiler, membre du Comité de Direction Groupe Ciments,
H. Carlo Kirpach, directeur-adjoint,
H. Eugène Klein, secrétaire général,
H. Patrick Klein, responsable du contrôle de gestion,
H. William Goffin, responsable Centre d'Excellence Achats groupe Ciments Luxembourgeois,
H. Carlo Lux, chef de service Entretien,
H. Michel Schmitz, chef-comptable,
H. Jean-Paul Wurth, chef de service Production.

Unterschrift.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04217. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067837.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

CIMENTS LUXEMBOURGEOIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 7.466.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04220, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 juillet 2006.

(067840.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

CIMENTS LUXEMBOURGEOIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 7.466.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 avril 2006

Ad 5) Désignation du réviseur d'entreprises:

L'Assemblée charge la fiduciaire DELOITTE S.A. à Luxembourg de la révision des comptes de la Société pour l'exercice 2006.

Ad 6) Nomination statutaires:

L'Assemblée Générale renouvelle pour une année les mandats de MM. Pierre Everard, Wolfgang Bauer, Michele Buzzi, Dr Stefan Fink, Joseph Kinsch et Jean-Paul Proth.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 27 avril 2006.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04213. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067833.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

ARCHI TECH LIGHTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 83, rue de Hollerich.

R. C. Luxembourg B 90.867.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02409, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art. 81 de la Loi du 19 décembre 2002).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

(068016.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

JADE DE CHINE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8310 Capellen, 19, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 46.267.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR08548, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Signature.

(067874.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

SKULD RE II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 45.068.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 18 mai 2006

Septième résolution : Transfert du siège social

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social du 65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg à partir du 19 mai 2006.

Suite à la résolution ci-dessus, le changement d'adresse du délégué à la gestion journalière, MARSH MANAGEMENT SERVICES LUXEMBOURG, doit être aussi effectué comme suit:

74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Luxembourg.

Et non plus:

65, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01074. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067876.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

IL RICCIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 6, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 39.741.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR08553, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Signature.

(067878.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

DOT FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 23.593.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 28 juin 2006 à 11.00 heures à Luxembourg

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler les mandats d'Administrateurs de Messieurs Jean Quintus, Joseph Winandy et de la société GILDA PARTICIPATIONS S.A.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Noël Didier.

Le mandat des Administrateurs et Commissaire aux Comptes prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01845. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067927.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

ZOI ZOI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1465 Luxembourg, 37, rue Michel Engels.
R. C. Luxembourg B 100.778.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2006, réf. LSO-BR08551, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Signature.

(067881.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

**CAYENNE TRADING S.A., Société Anonyme,
(anc. STARCOM ONE EUROPE).**

R. C. Luxembourg B 84.092.

Le siège social de la société CAYENNE TRADING (anciennement STARCOM ONE EUROPE), Société Anonyme, R.C.S. Luxembourg B 84.092 au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg est dénoncé avec effet au 29 juin 2006.

Le 29 juin 2006.

MAITLAND LUXEMBOURG S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2006, réf. LSO-BS00117. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067897.4//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

**CAYENNE TRADING S.A., Société Anonyme,
(anc. STARCOM ONE EUROPE S.A.).**

R. C. Luxembourg B 84.092.

Il est porté à la connaissance de tous, que le contrat de domiciliation conclu et signé entre:

Société domiciliée: CAYENNE TRADING S.A. (anc. STARCOM ONE EUROPE S.A.), Société Anonyme,
6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,
R.C.S. Luxembourg B 84.092,

et

Domiciliataire: MAITLAND LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme,
6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg,
R.C.S. Luxembourg B 13.583,

en date du 15 octobre 2002 est terminé à partir du 29 juin 2006.

Fait à Luxembourg, le 29 juin 2006.

MAITLAND LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2006, réf. LSO-BS00109. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067902.2//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

KARLIX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 32.887.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 14 décembre 2005

Le Conseil d'Administration décide de prendre acte de la démission de Monsieur Guy Feite au poste d'administrateur et nomme en remplacement:

Monsieur Bernard Mason, demeurant Chemin de Châtel-Dessus, 7, CH-1271 Givrins,
dont la nomination sera ratifiée lors de la prochaine assemblée générale.

Pour le Conseil d'Administration

M.M. Vitierie

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2006, réf. LSO-BR02937. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067951.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

GALFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 76.372.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09571, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Demaeght.

(067977.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

GALFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 76.372.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 juin 2006, réf. LSO-BR09573, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Demaeght.

(067978.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

GALFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 76.372.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 juin 2006, réf. LSO-BR09577, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Demaeght.

(067979.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

S.D.G.A. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 42.136.

Les comptes annuels modifiés au 31 décembre 1999 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01313, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067903.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

S.D.G.A. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 42.136.

Les comptes annuels modifiés au 31 décembre 2000 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01314, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067824.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

S.D.G.A. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 42.136.

Les comptes annuels modifiés au 31 décembre 2001 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01315, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067820.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

S.D.G.A. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 42.136.

Les comptes annuels modifiés au 31 décembre 2002 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01316, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067817.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

S.D.G.A. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 42.136.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01317, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067803.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

S.D.G.A. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 42.136.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01318, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067800.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

S.D.G.A. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 42.136.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01319, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067798.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

COMPAGNIE HOTELIERE DU BRESIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 89.360.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire reportée qui s'est tenue le 7 juin 2006 à 11.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat des Administrateurs:

Jean Quintus, Administrateur de sociétés, demeurant rue Fischbach, 11 à L-7391 Blaschette,

Koen Lozie, Administrateur de sociétés, demeurant rue des Sacrifiés, 18 à L-8356 Garnich,

la société COSAFIN S.A., Société Anonyme, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg,

et du Commissaire aux comptes, VO CONSULTING LUX S.A., expert comptable, demeurant rue Haute, 8 à L-4963 Clemency.

pour une durée d'un an.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01843. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067925.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

BOFIL, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 6.622.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 30 juin 2006 à 16.00 heures à Luxembourg

- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.
- L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'Administrateurs de Messieurs Eric Berg, Jean Quintus et Joseph Winandy.
- L'Assemblée Générale Ordinaire décide à l'unanimité de renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes de Monsieur Noël Didier.
- Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2006.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01847. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067928.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

SUNA, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 7.939.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 1^{er} juin 2006 à 10.00 heures à Luxembourg

Résolutions

- L'Assemblée renouvelle le mandat d'Administrateur de Messieurs Koen Lozie et Jean Quintus et de COSAFIN S.A. pour une nouvelle période de 1 an, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.
- L'Assemblée renouvelle le mandat de Commissaire aux Comptes de H.R.T. REVISION, S.à r.l., Luxembourg pour une nouvelle période de 1 an, celle-ci venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2006.

Extrait sincère et conforme

J. Quintus / COSAFIN S.A.

Administrateur / Administrateur

- / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01849. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067929.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

IBM SERVICES FINANCIAL SECTOR LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5880 Hespérange, 1, Ceinture Um Schlass.
R. C. Luxembourg B 98.800.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01561, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Signature.

(067990.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

POSEIDON LUXCO HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1736 Luxembourg, 1B, Heienhaff.
R. C. Luxembourg B 109.509.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 42903 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

J. Elvinger

Notaire

(067998.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

80610

CAPSUL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faiencerie.
R. C. Luxembourg B 111.995.

EXTRAIT

Par la résolution du 11 janvier 2006, le Conseil d'Administration a constaté la libération intégrale de son capital social par le versement de EUR 23.250,- par les actionnaires.

Déposé aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Demaeght

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS01158. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(067991.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

T.L.G S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3391 Peppange, 1, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 102.663.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02405, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art. 81 de la Loi du 19 décembre 2002).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

(068012.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

ASSIST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 89.691.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02359, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art. 81 de la Loi du 19 décembre 2002).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

(068014.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

SWEDEN DIA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 100.621.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 42166 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

J. Elvinger

Notaire

(068015.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

LUX-BEAUTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1740 Luxembourg, 70, rue de Hollerich.
R. C. Luxembourg B 7.654.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04440, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068027.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

AEROLOC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 50.000,-.**Siège social: L-3391 Peppange, 1, rue de l'Eglise.
R. C. Luxembourg B 95.315.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02402, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Version abrégée du dépôt des comptes annuels (art. 81 de la Loi du 19 décembre 2002).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

(068018.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

BUDERUS GIESSEREI HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 111.078.

*Extrait des résolutions prises par les actionnaires du 23 juin 2006*Les actionnaires ont accepté la démission avec effet au 1^{er} juillet 2006 de M. Robert Jones.Les actionnaires ont coopté en remplacement avec effet au 1^{er} juillet et pour une durée indéterminée, M. Rolf Glessing, résidant professionnellement au 26, Schelmenweg, 89171 Illerkirchberg en Allemagne.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09308. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068021.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

CAPTOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: Echternach.

R. C. Luxembourg B 101.668.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration du 15 juin 2006

Suite à la démission de Monsieur Guillaume Jabalot, le Conseil d'Administration, à la majorité, a nommé Monsieur Claude Rosevègue, étant domicilié en France à Verrières le Buisson (91370), 19, allée de la Garenne, administrateur de CAPTOR S.A. jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de 2007 statuant sur les comptes de 2006.

La résolution ci-dessus est prise avec effet au 15 juin 2006.

B. Pivin / B. Candelier

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04431. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068023.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

GJK INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 117.561.

STATUTES

In the year two thousand six, on the fifth day of July.

Before Us, M^e Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1. ABC GREEN FOREST FOUNDATION, with registered office in FL-9490 Vaduz, Heiligkreuz 6, an irrevocable foundation, duly represented by Mr Pierre Lentz, «licencié en sciences économiques», residing professionally in L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, by virtue of a proxy dated 10th day of May 2006; and

2. MMM SKYLIGHT FUTURE FOUNDATION, with registered office in FL-9490 Vaduz, Heiligkreuz 6, an irrevocable foundation, duly represented by Mr Pierre Lentz, prenamed, by virtue of a proxy dated 10th day of May 2006.

Said proxies, signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing parties and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing parties, acting in the above stated capacities, have drawn up the following articles of a joint stock company to be organized among themselves.

Name - Registered office - Duration - Object - Capital

Art. 1. Between the above-mentioned persons and all those that might become owners of the shares created hereafter, a joint stock company is herewith formed under the name of GJK INVESTMENTS S.A.

Art. 2. The registered office is established in Luxembourg-City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered offices may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy by a decision of the general meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents.

The company may borrow in any form whatever. The company may grant to the companies of the group or to its shareholders, any support, loans, advances or guarantees, within the limits of the law of August 10th, 1915.

The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at EUR 31,000 (thirty-one thousand Euro) divided into 3,100 (three thousand one hundred) shares with a nominal value of EUR 10 (ten Euro) each.

The shares are in registered or bearer form, at the option of the shareholders.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

For the period foreseen herebelow, the authorized capital is fixed at EUR 310,000 (three hundred ten thousand Euro) to be divided into 31,000 (thirty-one thousand) shares with a nominal value of EUR 10 (ten Euro) each.

The authorized and the subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

Furthermore, the board of directors is authorized, during a period of five years ending on the 5th of July 2011, to increase in one or several times the subscribed capital, within the limits of the authorized capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, to be paid-up in cash, by contribution in kind, by compensation with uncontested, current and immediately exercisable claims against the company, or even by incorporation of profits brought forward, of available reserves or issue premiums, or by conversion of bonds as mentioned below.

The board of directors is especially authorized to proceed to such issues without reserving to the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

The board of directors may delegate to any duly authorized director or officer of the company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment.

Moreover, the board of directors is authorized to issue ordinary or convertible bonds, or bonds with warrants, in bearer or other form, in any denomination and payable in any currency. It is understood that any issue of convertible bonds or bonds with warrants can only be made under the legal provisions regarding the authorized capital, within the limits of the authorized capital as specified hereabove and specially under the provisions of art. 32-4 of the company law.

The board of directors shall fix the nature, price, rate of interest, conditions of issue and repayment and all other terms and conditions thereof.

A register of registered bonds will be kept at the registered office of the company.

Board of directors and statutory auditors

Art. 6. The company is administered by a board of not less than three members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

Art. 7. The board of directors chooses among its members a chairman. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board of directors can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted. A director can only represent one of his colleagues.

The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, telex or telefax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the board of directors' meetings.

Art. 8. Decisions of the board are taken by an absolute majority of the votes cast. In case of an equality of votes, the chairman has a casting vote.

Art. 9. The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general meeting by the law of August 10th, 1915, as subsequently modified, or by the present Articles of Incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

Art. 11. The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders. The delegation to a member of the board is subject to a previous authorisation of the general meeting.

Art. 12. Towards third parties, the company is in all circumstances committed either by the joint signatures of any two directors or by the sole signature of the delegate of the board acting within the limits of his powers. In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting for a period not exceeding six years.

General meeting

Art. 14. The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

Art. 15. The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the 3rd Tuesday of the month of May, at 14.00 o'clock.

If such day is a holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The board of directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing 20% of the company's share capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote.

The company will recognise only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner, in relation to the company.

Business year - Distribution of profits

Art. 18. The business year begins on January 1st and ends on December 31st of each year.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents with a report of the company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

Art. 19. At least 5% of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches 10% of the subscribed capital.

The remaining balance is at the disposal of the general meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortization of the capital, without reducing the subscribed capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remuneration.

General disposition

Art. 21. The law of August 10th, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31st, 2006.

The first annual general meeting shall be held in 2007.

The first directors and the first auditor(s) are elected by the extraordinary general shareholders' meeting that shall take place immediately after the incorporation of the company.

By deviation from article 7 of the Articles of Incorporation, the first chairman of the board of directors is designated by the extraordinary general meeting that designates the first board of directors of the company.

Subscription and payment

The 3,100 (three thousand one hundred) shares have been subscribed to as follows:

Subscribers	Number of shares	Amount subscribed to and paid up in EUR
1. ABC GREEN FOREST FOUNDATION, prenamed	3,069	30,690
2. MMM SKYLIGHT FUTURE FOUNDATION, prenamed	31	310
Total	3,100	31,000

All the shares have been entirely paid up in cash, so that the company has now at its disposal the sum of EUR 31,000 (thirty-one thousand Euro) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in art. 26 of the law of August 10th, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its incorporation is approximately fixed at two thousand Euro (2,000 EUR).

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation of the company, the appearing parties, acting in the above stated capacities, representing the whole of the share capital, considering themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

First resolution

The number of directors is fixed at three.

The following have been elected as directors, their mandate expiring at the general meeting which will be called to deliberate on the financial statements of the first business year:

1. Mr Luc Hansen, «licencié en administration des affaires», born on June 8, 1969 in Luxembourg, residing professionally in L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

2. Mr Pierre Lentz, «licencié en sciences économiques», born on April 22, 1959 in Luxembourg, residing professionally in L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

3. Mr John Seil, «licencié en sciences économiques appliquées», born on September 28, 1948 in Luxembourg, residing professionally in L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Mr John Seil has been elected as chairman of the board of directors.

Second resolution

The following has been appointed as statutory auditor, its mandate expiring at the general meeting which will be called to deliberate on the financial statements of the first business year: AUDIEX S.A., having its registered office in L-1510 Luxembourg, 57, avenue de la Faiencerie.

Third resolution

The company's registered office is located at L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Fourth resolution

The board of directors is authorized to delegate the daily management to one or several of its members.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, whom is known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, said proxyholder signed together with Us, Notary, the present original deed.

Follows the French version of the preceding text:

L'an deux mille six, le cinq juillet.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1. ABC GREEN FOREST FOUNDATION, ayant son siège social à FL-9490 Vaduz, Heiligkreuz 6, une fondation irrévocable, ici représentée par Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, spécialement mandaté à cet effet par procuration en date du 10 mai 2006; et

2. MMM SKYLIGHT FUTURE FOUNDATION, ayant son siège social à FL-9490 Vaduz, Heiligkreuz 6, une fondation irrévocable, ici représentée par Monsieur Pierre Lentz, précité.

Les prédites procurations, paraphées ne varietur par le mandataire des comparants et le notaire instrumentant, resteront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, ès qualités qu'elles agissent, ont prié le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme à constituer entre elles.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaire des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de GJK INVESTMENTS S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché par décision de l'assemblée générale.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 31.000 (trente et un mille euros) représenté par 3.100 (trois mille cent) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 310.000 (trois cent dix mille euros) qui sera représenté par 31.000 (trente et un mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 5 juillet 2011, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et paya-

bles en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou télécopie, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération, et toujours révocables.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le 3^e mardi du mois de mai à 14.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant 20% du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2006.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2007.

Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est désigné par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

Souscription et paiement

Les 3.100 (trois mille cent) actions ont été souscrites comme suit par:

Souscripteurs	Nombre d'actions	Montant souscrit et libéré en EUR
1. ABC GREEN FOREST FOUNDATION, préqualifiée.	3.069	30.690
2. MMM SKYLIGHT FUTURE FOUNDATION, préqualifiée.	31	310
Total	3.100	31.000

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de EUR 31.000 (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ deux mille euros (2.000 EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant, les comparantes, ès qualités qu'elles agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois.

Sont appelés aux fonctions d'administrateur, leur mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes du premier exercice social:

1. Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, né le 8 juin 1969 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

2. Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, né le 22 avril 1959 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

3. Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, né le 28 septembre 1948 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Monsieur John Seil est nommé aux fonctions de président du conseil d'administration.

Deuxième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes du premier exercice social: AUDIEX S.A., ayant son siège au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Troisième résolution

Le siège social de la société est fixé au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Quatrième résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière à un ou plusieurs de ses membres.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaut.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des comparantes, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Lentz, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, vol. 154S, fol. 44, case 7. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 11 juillet 2006.

P. Bettingen.

(068724.3/202/392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2006.

WALSER PORTFOLIO, Société d'investissement à capital variable.

Siège social: L-1952 Luxembourg, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre.

R. C. Luxembourg B 79.320.

Le bilan au 30 avril 2006, enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS03076, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

WALSER PORTFOLIO

Signatures

(068031.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

AXALOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5884 Hesperange, 304, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 105.246.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue en date du 1^{er} juillet 2006 que, Monsieur Christophe Letheux, né le 13 novembre 1969 à Vernon (France), gérant de société, avec adresse professionnelle à L-5884 Hesperange, 304, route de Thionville, a été nommé administrateur en remplacement de Mademoiselle Sandra Bortolus, démissionnaire.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2006.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

G. Schneider

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00942. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068050.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

ARCOOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 60.765.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04456, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Signature.

(068055.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

80619

CARRERA INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 36.955.

L'an deux mille six, le quatorze juin.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding CARRERA INVEST S.A., avec siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, constituée par acte notarié en date du 7 mai 1991, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 412 du 30 octobre 1991 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte notarié en date du 27 novembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 107 du 4 février 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Raphaël Rosanski, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Audrey Coppede, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Valérie Berns, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1) Annulation des 22.545 actions rachetables de catégorie B dans le capital de la Société, rachetées et détenues par la Société dans son portefeuille.

2) En conséquence réduction du capital social à concurrence de 559.115,59 EUR pour le ramener de son montant actuel de 1.351.995,80 EUR à 792.880,21 EUR.

3) Annulation des réserves indisponibles constituées lors du rachat.

4) Réduction de capital d'un montant de 187.289,60 EUR pour le ramener de 792.880,21 EUR à 605.590,61 EUR par remboursement aux actionnaires et annulation de 7.552 actions de catégorie B.

5) Modification subséquente de l'article 5 (premier et deuxième alinéas) des statuts.

6) Réduction de la réserve légale à concurrence de 23.335,49 EUR pour la ramener de son montant actuel de 83.894,55 EUR à 60.559,06 EUR.

7) Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'annuler les vingt-deux mille cinq cent quarante-cinq (22.545) actions de catégorie B rachetables, sans désignation de valeur nominale, détenues par la Société elle-même, ces actions étant numérotées de 8.780 à 8.975, de 70.301 à 73.401, de 74.376 à 81.322, de 96.852 à 98.750, de 115.001 à 122.539 et de 146.417 à 149.279.

L'assemblée générale décide en conséquence d'annuler les réserves indisponibles qui avaient été constituées en vertu des dispositions légales lors du rachat des actions de catégorie B rachetables.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de réduire le capital de la société à concurrence de cinq cent cinquante-neuf mille cent quinze euros et cinquante-neuf cents (559.115,59 EUR), correspondant au pair comptable des actions annulées, pour le ramener de son montant actuel d'un million trois cent cinquante et un mille neuf cent quatre-vingt-quinze euros quatre-vingt cents (1.351.995,80 EUR) à sept cent quatre-vingt-douze mille huit cent quatre-vingts euros et vingt et un cents (792.880,21 EUR).

Tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposeront et à l'annulation des actions rachetées.

Troisième résolution

L'assemblée décide de réduire le capital à concurrence d'un montant de cent quatre-vingt-sept mille deux cent quatre-vingt-neuf euros et soixante cents (187.289,60 EUR) pour le ramener de son montant après première réduction de sept cent quatre-vingt-douze mille huit cent quatre-vingts euros et vingt et un cents (792.880,21 EUR) à six cent cinq mille cinq cent quatre-vingt-dix euros et soixante et un cents (605.590,61 EUR), par annulation pure et simple de sept mille cinq cent cinquante-deux (7.552) actions de catégorie B rachetables dans le sens de l'article 49-8 lesquelles actions encore en circulation portant les numéros 149.280 à 156.831 et remboursement, sous réserve d'observer les délais et conditions de l'article 69 de la loi sur les sociétés, aux détenteurs de ces actions de la valeur nette de ces actions, le

montant dépassant le pair comptable étant à prélever sur les réserves disponibles conformément à l'article 72-1 de la loi sur les sociétés.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent le premier et deuxième alinéa de l'article 5 des statuts sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 5. 1^{er} et 2^e alinéa.** A.- Le capital souscrit de la société est fixé à six cent cinq mille cinq cent quatre-vingt-dix euros et soixante et un cents (605.590,61 EUR), représenté par vingt-quatre mille quatre cent dix-neuf (24.419) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions émises sont divisées en deux catégories: mille deux cent cinquante (1.250) actions ordinaires de catégorie A et vingt-trois mille cent soixante-neuf (23.169) actions de catégorie B rachetables dans le sens de l'article 49-8 de la loi sur les sociétés et aux conditions et modalités spécifiées sous le point B.- ci-dessous.»

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de réduire la réserve légale actuelle de la société d'un montant de vingt-trois mille trois cent trente-cinq euros quarante-neuf cents (23.335,49 EUR) pour la porter de son montant actuel de quatre-vingt-trois mille huit cent quatre-vingt-quatorze euros et cinquante-cinq cents (83.894,55 EUR) au montant de soixante mille cinq cent cinquante-neuf euros et six cents (60.559,06 EUR), montant correspondant au dixième du montant du capital social suite aux deux réductions de capital dont question ci-avant.

L'assemblée générale décide que le montant de la réduction de la réserve légale sera porté en compte de la réserve libre de la société.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ neuf cents euros (900,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux membres du bureau et au mandataire des comparants ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Rosanski, A. Coppede, V. Berns, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2006, vol. 28CS, fol. 85, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

G. Lecuit.

(069190.3/220/96) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2006.

CARRERA INVEST S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 36.955.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juillet 2006.

G. Lecuit.

(069191.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2006.

HELIOS MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 79.391.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 26 juin 2006 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09587. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068140.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

HENV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
R. C. Luxembourg B 84.603.

Le bilan au 31 décembre 2003 et 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2006, réf. LSO-BS00186, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2006.

Signature.

(068058.3//9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

EURO EMBALLAGE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 43.455.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2006, réf. LSO-BR05143, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068066.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

B.E.LUX, S.à r.l., BASSE ENERGIE LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 41.660.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 16 juin 2006, réf. LSO-BR05131, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068067.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

GLOBAL GROUP HOLDING AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.

R. C. Luxembourg B 72.895.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR06979, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Signature.

(068079.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

GLOBAL GROUP HOLDING AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.

R. C. Luxembourg B 72.895.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR06976, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Signature.

(068082.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

GLOBAL GROUP HOLDING AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.

R. C. Luxembourg B 72.895.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR06973, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Signature.

(068084.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

80622

**TVIKOBB S.A., Société Anonyme,
(anc. TVIKOBB, S.à r.l.).**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 94.913.

L'an deux mille six, le dix avril.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée TVIKOBB, S.à r.l., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 avril 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C en date du 10 septembre 2003, numéro 929, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B, sous le numéro 94.913.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Philippe Ponsard, ingénieur commercial, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Alexia Uhl, juriste, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Mademoiselle Gentiane Preaux, employée privée, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Augmentation de capital d'un montant de EUR 11.000 en vue de le porter de EUR 20.000 à EUR 31.000 par l'émission de 440 parts sociales nouvelles de EUR 25 chacune, ayant les mêmes droits et avantages que les parts sociales existantes, entièrement souscrites par les associés comme suit:

- Mr Björn Andersson: 220 parts sociales,

- Mr Jan Eric Litsmar: 220 parts sociales,

et entièrement libérées par chaque associé moyennant conversion en capital d'une créance certaine, liquide et immédiatement exigible qu'il détient à l'encontre de la société d'un montant de EUR 5.500.

2. Transformation de la société à responsabilité limitée en société anonyme.

3. Changement de la dénomination de TVIKOBB, S.à r.l. en TVIKOBB S.A.

4. Création de catégorie d'actions, respectivement de catégorie A et B, les actions de chaque catégorie ayant les mêmes droits et lesquelles seront détenues comme suit:

- M. Björn Andersson: 620 actions de catégorie A,

- M. Jan-Eric Litsmar: 620 actions de catégorie B.

5. Décision d'introduire un capital autorisé de EUR 3.000.000.

6. Refonte complète des statuts (suivant projet annexé) en vue de les adapter à la loi luxembourgeoise gouvernant les sociétés anonymes et aux décisions susmentionnées.

7. Démission des gérants actuels de la société et décharge à leur accorder pour l'exercice de leurs mandats.

8. Nomination d'administrateurs et fixation du terme de leurs mandats.

9. Nomination d'un commissaire aux comptes et fixation du terme de son mandat.

10. Autorisation à conférer au conseil d'administration aux fins de déléguer la gestion journalière à un ou plusieurs de ses membres.

II.- Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents et les mandataires des associés représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des associés représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que la présente assemblée, réunissant cent pour cent du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence d'onze mille euros (EUR 11.000) pour le porter de son montant actuel de vingt mille euros (EUR 20.000) à trente et un mille euros (EUR 31.000) par la création et l'émission de quatre cent quarante (440) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, ayant chacune les mêmes droits et avantages que les parts sociales existantes.

Souscription - Libération

L'assemblée décide d'accepter les souscriptions par les associés actuels comme suit:

- Monsieur Björn Andersson, dirigeant de sociétés, né le 31 décembre 1948 à Stockholm, Suède, demeurant à Piano-gränd 1, 175 48 Järfälla, Suède, détenant actuellement quatre cents (400) parts sociales, ici représenté par Monsieur Philippe Ponsard, précité, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, déclare souscrire deux cent vingt (220) parts sociales et les libérer intégralement moyennant conversion en capital d'une avance actionnaire s'élevant à cinq mille cinq cents euros (EUR 5.500);

- Monsieur Jan-Eric Litsmar, dirigeant de sociétés, né le 5 août 1956 à Stockholom, Suède, demeurant à Ytterby 1, 185 94 Vaxholm, Suède, détenant actuellement quatre cents (400) parts sociales, ici représenté par Monsieur Philippe Pon-

sard, précité, déclare souscrire deux cent vingt (220) parts sociales et les libérer intégralement moyennant conversion en capital s'élevant à cinq mille cinq cents euros (EUR 5.500).

La preuve de l'existence de ces avances actionnaires a été apportée au notaire instrumentant par la production d'un bilan intérimaire au 28 février 2006, d'une attestation de la société datée du 7 avril 2006, du rapport du réviseur d'entreprises HRT REVISION, S.à r.l. daté du 17 mars 2006 dont les conclusions sont reprises ci-dessous et ainsi que par les déclarations des souscripteurs.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier la forme de la société, sans changement de sa personnalité juridique, et d'adopter la forme de la société anonyme.

Elle décide par ailleurs de changer la dénomination de la société en TVIKOBB S.A.

Il résulte d'un rapport établi par le réviseur d'entreprises HRT REVISION, S.à r.l. daté du 17 mars 2006 que la créance d'onze mille euros (EUR 11.000) à convertir en capital est certaine, liquide et exigible et que l'actif net de la société à responsabilité limitée au 28 février 2006 est au moins égale au montant de son capital social.

Les conclusions dudit rapport sont les suivantes:

«Sur base de notre examen limité, nous sommes d'avis que la créance de EUR 11.000, à convertir en capital est certaine, liquide et exigible et que l'actif net de la société au 28 février 2006, après conversion de la créance en capital est au moins égale au capital minimum de EUR 31.000.»

Ce rapport ainsi que de la prédite attestation de la société, après avoir été signés ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

En rapport avec la prédite augmentation de capital suivie de la transformation de la forme juridique de la société en société anonyme, l'assemblée confère tous pouvoirs aux membres du conseil d'administration nommés ci-après pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent, à l'échange des mille deux cent quarante (1.240) parts sociales contre le même nombre d'actions nouvelles et à l'annulation des parts sociales anciennes.

Troisième résolution

L'assemblée décide de créer différentes catégories d'actions, à savoir de catégorie A et de catégorie B et de fixer les droits y attachés, 620 actions sont classées en tant qu'actions de classe A, les 620 autres actions sont classées en tant qu'actions B. Les actions de chaque catégorie d'actions auront les mêmes droits et seront détenues comme suit:

- M. Björn Andersson, précité: 620 actions de catégorie A.
- M. Jan-Eric Litsmar, précité: 620 actions de catégorie B.

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'introduire un capital autorisé de trois millions d'euros (EUR 3.000.000) avec émission d'actions nouvelles et d'autoriser à donner au conseil d'administration de limiter et même de supprimer le droit de souscription préférentiel des anciens actionnaires et d'émettre des obligations convertibles ou non dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé.

Cinquième résolution

L'assemblée décide encore d'adapter les statuts sociaux à la nouvelle forme de la société et de leur donner la teneur suivante:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme sous la dénomination de TVIKOBB S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché par décision de l'assemblée générale.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option

d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

Art. 5. Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 31.000 (trente et un mille euros), représenté par 620 (six cent vingt) actions de catégorie A et 620 (six cent vingt) actions de catégorie B d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune et qui ouvrent les mêmes droits à tout égard.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de EUR 3.000.000 (trois millions d'euros), qui sera représenté par 60.000 (soixante mille) actions de catégorie A et 60.000 (soixante mille) actions de catégorie B d'une valeur nominale de EUR 25 (vingt-cinq euros) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 9 avril 2011, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion du conseil est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération, et toujours révocables.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le troisième mercredi du mois d'octobre à 14.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant 20% du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier mai et finit le trente avril de l'année suivante.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Sixième résolution

L'assemblée acte la démission des gérants et leur donne décharge pleine et entière pour l'exercice de leurs mandats.

Septième résolution

L'assemblée fixe le nombre d'administrateurs à trois et celui des commissaires à un.

Sont nommés administrateurs pour une période de 6 ans:

1. Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, né le 29 mars 1951 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

2. Monsieur John Seil, précité, licencié en sciences économiques appliquées, né le 28 septembre 1948 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

3. Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, né le 22 avril 1959 à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Monsieur Guy Hornick, prénommé, est nommé aux fonctions de président du conseil d'administration.

Est nommée commissaire aux comptes, pour une période de 6 ans:

AUDIEX S.A., ayant son siège au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Huitième résolution

En conformité avec l'article 11 des statuts, l'assemblée autorise le conseil d'administration à nommer en son sein un ou plusieurs administrateur(s)-délégué(s).

Neuvième résolution

L'adresse du siège social reste inchangé et est donc située à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de deux mille euros (EUR 2.000).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue française, suivi d'une traduction en anglais. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte français fera foi.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Suit la traduction anglaise de ce qui précède:

In the year two thousand and six, on the tenth day of April.

Before Us, Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

Was held an Extraordinary General Meeting of the associates of TVIKOBB, S.à r.l., a limited liability company having its registered office in L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de Foire, incorporated by deed of the undersigned notary, on the 30th day of April 2003, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C of the 10th day of September 2003, number 929, registered at the Luxembourg Trade and Companies' Register at section B, under number 94.913.

The meeting is presided by Mr Philippe Ponsard, ingénieur commercial, residing professionally in L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

who appointed as secretary Mrs Alexia Uhl, juriste, residing professionally in L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

The meeting elected as scrutineer Mrs Gentiane Preaux, private employee, residing professionally in L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

1. Increase of capital in the amount of EUR 11,000 (eleven thousand Euro) to raise it from EUR 20,000 (twenty thousand Euro) to EUR 31,000 (thirty-one thousand Euro) by issuance of 440 (four hundred forty) corporate units of EUR 25 each, to be issued at par, and benefiting of the same rights and advantages as the presently issued corporate units, entirely subscribed by the members as follows:

- Mr Björn Andersson: 220 corporate units,

- Mr Jan-Eric Litsmar: 220 corporate units,

and entirely paid up by each member by the conversion into corporate capital of an uncontested, current and immediately exercisable claim against the company of EUR 5,500.

2. Transformation of the company by conversion of its form from a limited liability company into a joint stock company.

3. Change of the company's denomination from TVIKOBB, S.à r.l. into TVIKOBB S.A.

4. Creation of classes of shares, namely Class A and B, the shares of each Class having the same rights and which will be held as follows:

- Mr Björn Andersson: 620 Class A shares,

- Mr Jan-Eric Litsmar: 620 Class B shares.

5. Decision to introduce an authorized capital of EUR 3,000,000.

6. Complete updating of the by-laws (according to the attached draft) in order to adapt them to the laws of the Grand Duchy of Luxembourg controlling the joint stock company and to the sub mentioned decisions.

7. Resignation of the current managers and discharge to be granted for the exercise of their mandate.

8. Appointment of the directors and fixing of the term of their mandate.

9. Appointment of a statutory auditor and fixing of the term of his mandate.

10. Authorization to be given to the board of directors to delegate the daily management to one or several of its members.

II.- That the associates present or represented, the proxies of the represented associated and the number of their corporate units are shown on an attendance list; this attendance list, after having been signed by the associates and the proxies of the represented associates, has been controlled and signed by the board of the meeting.

The proxies of the represented associates, if any, initialled ne varietur by the appearing parties, will remain annexed to the present deed.

III.- That the present meeting, representing hundred per cent of the corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, takes unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to increase the share capital of the company in the amount of eleven thousand Euro (EUR 11,000) in order to raise it from its current amount of twenty thousand Euro (EUR 20,000) to thirty-one thousand Euro (EUR 31,000) by the issuance of four hundred forty (440) new corporate units of twenty-five Euro (EUR 25) each, benefiting of the same rights and advantages as the existing issued corporate units.

Subscription - Payment

The meeting decides to accept the subscription by the current associates as follows:

- Mr Bjorn Andersson, companies director, born on 31st December 1948 in Stockholm, Sweden, residing in Pianogränd 1, 175 48 Järfälla, Sweden, now holding four hundred (400) corporate units, duly represented by Mr Philippe Ponsard, prenamed, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe two hundred twenty (220) new corporate units and to pay them up by conversion into capital of a claim against the company amounting to five thousand five hundred Euro (EUR 5,500);

- Mr Jan Eric Litsmar, companies director, born on 5th August 1956 in Stockholm, Sweden, residing in Ytterby 1, 185 94 Vaxholm, Sweden, holding four hundred (400) corporate units, duly represented by Mr Philippe Ponsard, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal, declares to subscribe two hundred twenty (220) new corporate units and to pay them up by conversion into capital of a claim against the company amounting to five thousand five hundred Euro (EUR 5,500).

Proof of the existence of said claims has been given to the undersigned notary by an interim balance sheet as at February 28, 2006, an attestation established by the company dated April 7, 2006, a report established by HRT REVISION, S.à r.l., réviseur d'entreprises, dated March 17, 2006 of which the conclusions are described hereunder and the declaration of the subscribers.

Second resolution

The meeting decides to change the legal form of the Company without discontinuance and adopts the form of a joint stock company («société anonyme»).

It furthermore decides to change the denomination into TVIKOBB S.A.

The change is realised on basis of a report established by HRT REVISION, S.à r.l., réviseur d'entreprises, dated March 17, 2006 indicating that the net assets value of the Société à responsabilité limitée as at February 28, 2006 corresponds to the amount of the company's share capital at least.

The conclusions of the said report are as follows:

«Sur base de notre examen limité, nous sommes d'avis que la créance de EUR 11.000, à convertir en capital est certaine, liquide et exigible et que l'actif net de la société au 28 février 2006, après conversion de la créance en capital est au moins égale au capital minimum de EUR 31.000.»

The said report and management's attestation signed ne varietur by the persons appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

As a result of the said capital increased followed by the transformation of the legal form of the limited liability company («société à responsabilité limitée») into a «société anonyme», the meeting grants full powers to the board of directors members appointed hereinafter, in order to proceed with the adaptation of the accounts, the exchange of the one thousand two hundred forty (1,240) corporate units against the same number of new shares and the cancellation of the previous corporate units.

Third resolution

The meeting decides to create of classes of shares, namely Class A and B, the shares of each Class having the same rights and which will be held as follows:

- Mr Björn Andersson, prenamed: 620 Class A shares,
- Mr Jan-Eric Litsmar, prenamed: 620 Class B shares.

Fourth resolution

The meeting decides to introduce an authorized capital of three million Euro (EUR 3,000,000) with issue of new shares and to authorize the board of directors to limit and even to suppress the preferential right of subscription of the shareholders and to issue ordinary or convertible bonds within the limits of the authorized capital.

Fifth resolution

The meeting decides to restate the articles of incorporation which will be read as follows:

Name - Registered office - Duration - Object - Capital

Art. 1. A joint stock company is established under the name of TVIKOBB S.A.

Art. 2. The registered office is established in Luxembourg-City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered offices may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy by a decision of the general meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at EUR 31,000 (thirty-one thousand Euro), divided into 620 (six hundred twenty) class A shares and 620 (six hundred twenty) class B shares with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, which have the same rights in all respect.

The shares are in registered or bearer form, at the option of the shareholders.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

For the period foreseen herebelow, the authorized capital is fixed at EUR 3,000,000 (three million Euro), to be divided into 60,000 (sixty thousand) class A shares and 60,000 (sixty thousand) class B shares with a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each.

The authorized and the subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

Furthermore, the board of directors is authorized, during a period of five years ending on April 9, 2011, to increase in one or several times the subscribed capital, within the limits of the authorized capital. Such increased amount of capital may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, to be paid-up in cash, by contribution in kind, by compensation with uncontested, current and immediately exercisable claims against the company, or even by incorporation of profits brought forward, of available reserves or issue premiums, or by conversion of bonds as mentioned below.

The board of directors is especially authorized to proceed to such issues without reserving to the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued.

The board of directors may delegate to any duly authorized director or officer of the company, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article is, as a consequence, to be adjusted to this amendment.

Moreover, the board of directors is authorized to issue ordinary or convertible bonds, or bonds with warrants, in bearer or other form, in any denomination and payable in any currency. It is understood that any issue of convertible bonds or bonds with warrants can only be made under the legal provisions regarding the authorized capital, within the limits of the authorized capital as specified here above and specially under the provisions of art. 32-4 of the company law.

The board of directors shall fix the nature, price, rate of interest, conditions of issue and repayment and all other terms and conditions thereof.

A register of registered bonds will be kept at the registered office of the company.

Board of directors and statutory auditors

Art. 6. The company is administered by a board of not less than three members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

Art. 7. The board of directors chooses among its members a chairman. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board of directors can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted. A director can only represent one of his colleagues.

The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, telex or telefax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the board of directors' meetings.

Art. 8. Decisions of the board are taken by an absolute majority of the votes cast. In case of an equality of votes, the chairman has a casting vote.

Art. 9. The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general meeting by the law of August 10,

1915, as subsequently modified, or by the present Articles of Incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

Art. 11. The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders. The delegation to a member of the board is subject to a previous authorisation of the general meeting.

Art. 12. Towards third parties, the company is in all circumstances committed either by the joint signatures of any two directors or by the sole signature of the delegate of the board acting within the limits of his powers. In its current relations with the public administration, the company is validly represented by one director, whose signature legally commits the company.

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting for a period not exceeding six years.

General meeting

Art. 14. The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation.

The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

Art. 15. The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the third Wednesday of the month of October, at 14.00 o'clock.

If such day is a holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The board of directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing 20% of the company's share capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote.

The company will recognise only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner, in relation to the company.

Business year - Distribution of profits

Art. 18. The business year begins on May 1st and ends on April 30th of the following year.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents with a report of the company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

Art. 19. At least 5% of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches 10% of the subscribed capital.

The remaining balance is at the disposal of the general meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortization of the capital, without reducing the subscribed capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remuneration.

General disposition

Art. 21. The law of August 10th, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

Sixth resolution

The meeting accepts the resignation of the managers and grant them full discharge for their duties.

Seventh resolution

The meeting resolves to fix the number of directors at three and the auditors at one.

The following have been elected as directors, for a period of 6 years:

1. Mr Guy Hornick, maître en sciences économiques, born on March 29, 1951 in Luxembourg, residing professionally in L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

2. Mr John Seil, prenamed, licencié en sciences économiques appliquées, born on September 28, 1948 in Luxembourg, residing professionally in L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

3. Mr Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, born on April 22, 1959 in Luxembourg, residing professionally in L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

Mr Guy Hornick, prenamed, has been elected as chairman of the board of directors.

AUDIEX S.A., with registered office in 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, is appointed as auditor («commissaire aux comptes») of the company for a period of 6 years.

Eighth resolution

Pursuant to article 11 of the articles of association, the meeting resolves to authorise the board of directors to appoint one or several managing director(s) among its members.

Ninth resolution

The address of the registered office remains unchanged and is then located in L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

There being no further business, the meeting is closed.

Expenses

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated to about two thousand Euro (EUR 2,000).

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in French, followed by an English translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the French and the English text, the French version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing, all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the persons appearing signed together with Us, the notary, the present deed.

Signé: Ph. Ponsard, A. Uhl, G. Preaux, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 18 avril 2006, vol. 28CS, fol. 32, case 3. – Reçu 110 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 juin 2006.

P. Bettingen.

(069230.3/202/516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2006.

EUROCASH-FUND SOCIETE ANONYME D'INVESTISSEMENT.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 45.631.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2006, réf. LSO-BQ01941, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(068068.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

NOAHS ARK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.

R. C. Luxembourg B 102.526.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR06945, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Signature.

(068074.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

ARKAOS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 88.957.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg, le 16 juin 2006 a pris acte de la démission de Monsieur Jean Hoffmann de son mandat d'administrateur à partir de l'exercice 2006.

Monsieur Jean-Yves Nicolas, domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg a été nommé en son remplacement.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en l'an 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09579. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068142.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

LUXEMBOURG TRUST & CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 95.028.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR06951, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Signature.

(068093.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

LUXEMBOURG TRUST & CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 95.028.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR06955, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Signature.

(068094.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

LUXEMBOURG TRUST & CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 95.028.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2006, réf. LSO-BR06957, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Signature.

(068095.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

PRIVALUX MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 43, boulevard Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 27.282.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01929, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068080.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

ROAD ESTATE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 95.482.

EXTRAIT

Il résulte d'un acte sous seing privé en date du 18 février 2006 que:

La société OVERSEAS FILM INVESTMENTS LTD, société de droit anglais immatriculée au Companies House sous le n° 1878693, et ayant son siège 180, High Street, GB-TW20 9DN Egham,

a cédé les 249 parts sociales ordinaires qu'elle détenait au sein de la société au profit de la personne suivante:

RASPOR HOLDING & TRADING AG, société par actions de droit suisse immatriculée au Registre du Canton de Zürich sous le n° CH-020.3.921.155-6, et ayant son siège Wengistrasse 7, 8004, Zürich (Suisse).

Pour extrait sincère et conforme

ROAD ESTATE, S.à r.l.

P. Meunier

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2006, réf. LSO-BS00461. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068096.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

GRETA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grand-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 82.843.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires du 5 juillet 2006

1) Le siège social a été transféré de L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1^{er}, à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

2) Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration:

M. André Wilwert, diplômé ICHEC Bruxelles, né le 24 février 1951 à Luxembourg, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, président du conseil d'administration et administrateur-délégué,

M. Gérard Matheis, conseil économique, né le 4 décembre 1962 à Luxembourg, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, administrateur-délégué,

M. Eric Magrini, conseil, né le 20 avril 1963 à Luxembourg, ayant son domicile professionnel à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Commissaire aux Comptes:

La société à responsabilité limitée, COMCOLUX, S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 58.545, avec siège à L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, (en remplacement de la société à responsabilité limitée INTERAUDIT, S.à r.l., dont le mandat n'a pas été renouvelé et à qui décharge a été donnée).

Luxembourg, le 27 juin 2006.

Pour GRETA INVESTMENTS S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2006, réf. LSO-BR09620. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(068185.3//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

LES RESIDENCES PETRUSSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 117.599.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt et un juin.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange-sur-Attert.

Ont comparu:

1) Monsieur Christian Smal, administrateur de sociétés, demeurant au 21, rue des Eglantiers, L-1457 Luxembourg,
2) La société de droit luxembourgeois C.I.B. S.A. (abrégé de COMPAGNIE IMMOBILIERE DE BONNEVOIE), avec siège social au 38, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg, représentée par deux de ses administrateurs, aux termes de l'article 12 des statuts, à savoir:

a) Monsieur Christian Smal, prénommé,
b) Monsieur Werner Lizen, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

Ces comparants, représentés comme dit ci-avant, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendront dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de LES RESIDENCES PETRUSSE S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet:

Le développement, la promotion, la construction d'ensembles immobiliers de diverses destinations. A cet effet, la société peut acheter, vendre, construire, gérer des biens immobiliers tant pour son propre compte que pour celui de tiers. Ces biens immobiliers peuvent être représentés par des valeurs mobilières dont la société assurera la gestion et le financement tant en fonds propres, qu'en fonds empruntés.

A cet effet, la société pourra créer un portefeuille représentatif des valeurs détenues, à titre temporaire ou permanent, dans la mesure où elle sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

D'une manière générale, la société peut réaliser toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières qui sont directement ou indirectement en relation avec son objet, ou qui peuvent en faciliter l'extension ou le développement.

Elle peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser son développement.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,00), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310,00) chacune.

Les actions sont et resteront nominatives.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Droit de préemption:

Dans tous les cas de cession d'actions, que ce soit à un autre actionnaire ou à un tiers, chaque actionnaire bénéficie d'un droit de préemption proportionnel à sa participation dans la société pour le rachat des actions dont la cession est projetée.

A cet effet, l'actionnaire qui veut céder ses actions doit aviser le conseil d'administration par lettre recommandée de son projet de cession en indiquant les nom, prénoms, profession et domicile du ou des cessionnaires proposés et le nombre d'actions dont la cession est projetée, ainsi que le prix proposé.

Dans la huitaine de la réception de cet avis, le conseil d'administration doit informer, par lettre recommandée, chaque actionnaire du projet de cession en lui indiquant les nom, prénoms, profession et domicile du ou des cessionnaires proposés et le nombre d'actions dont la cession est projetée, en demandant à chaque actionnaire s'il est disposé à acquérir tout ou partie des actions offertes.

Dans la quinzaine de la réception de cette lettre, chaque actionnaire doit adresser au conseil d'administration une lettre recommandée faisant connaître sa décision d'acquérir ou non les actions offertes. Faute par lui d'avoir adressé sa réponse dans les formes et délais ci-dessus, il est réputé renoncer à l'exercice de son droit de préemption qui accroîtra les droits de préemption en proportion de leurs parts respectives des actionnaires ayant exprimé leur souhait d'acquérir les actions offertes.

Le conseil d'administration doit notifier au cédant ainsi qu'à chacun des actionnaires ayant déclaré vouloir exercer le droit de préemption, le résultat de la consultation des actionnaires, dans les huit jours de l'expiration du délai imparti aux actionnaires pour faire connaître leur décision. L'exercice du droit de préemption par les actionnaires ne sera effectif et définitif que:

1.- si la totalité des actions offertes a fait l'objet de l'exercice du droit de préemption, de manière à ce que le cédant soit assuré de la cession, par l'effet de ce droit de préemption, de la totalité de ses actions;

2.- ou si le cédant déclare accepter de céder seulement les actions faisant l'objet de l'exercice du droit de préemption.

Si plusieurs actionnaires usent simultanément du droit de préemption et sauf accord différent entre eux, il sera procédé à la répartition des actions à racheter proportionnellement au nombre des parts possédées par chacun d'eux. Si la répartition proportionnelle laisse des actions à racheter non attribuées, ces actions seront tirées au sort par les soins du conseil d'administration entre les actionnaires ayant exercé le droit de préemption. Le tirage au sort aura lieu en présence des intéressés ou après qu'ils auront été appelés par lettre recommandée.

Ce droit de préemption joue également mutatis mutandis en cas de transmission d'actions par suite de décès à un héritier non-actionnaire, sauf s'il s'agit des descendants de l'actionnaire décédé.

Le prix de cession est payable au moment de l'acquisition des parts.

En cas de refus des actionnaires d'acquérir les actions proposées ou en cas de non-réponse de leur part dans le délai imparti, la société pourra procéder elle-même au rachat des actions proposées à la vente si elle remplit les conditions légales. Si la société ne procède pas au rachat dans un délai de deux mois, l'actionnaire sera alors libre de céder ses actions au cessionnaire proposé par lui.»

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité des deux tiers des votants.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs.

Les décisions d'achat de terrains, les signatures d'actes d'emprunts et les budgets prévisionnels doivent être approuvés par le conseil d'administration à la majorité des deux tiers ou par l'assemblée générale à la même majorité.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit en son siège social, le jeudi de la quatrième semaine du mois d'avril à seize (16.00) heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le ou les commissaires. Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi. Il remet ces pièces avec un rapport sur les opérations de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire aux commissaires.

Art. 19. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice il est prélevé cinq pour cent pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve atteindra dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables soient affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1. Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille six.

2. La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille sept.

Souscription

Les cent (100) actions ont été souscrites comme suit:

1) C.I.B. S.A., préqualifiée, quatre-vingt-dix-neuf actions	99
2) Monsieur Christian Smal, préqualifié, une action	1

Total: cent actions	100
---------------------------	-----

Ces actions ont été entièrement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,00 EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentaire constate que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille six cents euros (1.600,00 EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1.- L'adresse de la société est fixée à L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.
- 2.- Le nombre des administrateurs est fixé à six, mais pourra être porté à sept, sur simple décision du conseil d'administration, celui des commissaires à un.
- 3.- Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
 - a) Monsieur Robert Reckinger, diplômé HEC Paris, demeurant à Luxembourg,
 - b) Monsieur Christian Smal, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg,
 - c) Monsieur Camille Diederich, ingénieur, demeurant à Bridel,
 - d) Monsieur Georges M. Lentz jr, brasseur, demeurant à Luxembourg,
 - e) Monsieur Raymond Martin, brasseur, demeurant à Luxembourg,
 - f) Monsieur Werner Lizen, administrateur, demeurant à Luxembourg.
- 4.- Est appelé aux fonctions de commissaire:
Monsieur Aniel Gallo, réviseur d'entreprises, demeurant à L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.
- 5.- Les mandats des administrateurs et du commissaire expireront immédiatement après l'assemblée générale statutaire de 2007.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et lecture faite et interprétation de tout ce qui précède en langue d'eux connue, donnée aux comparants agissant ès dites qualités, connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: Ch. Smal, W. Lizen, M. Lecuit.

Enregistré à Redange-sur-Attert, le 27 juin 2006, vol. 408, fol. 31, case 8. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): T. Kirsch.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Redange-sur-Attert, le 5 mai 2006.

M. Lecuit.

(069242.3/243/193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2006.

ETRELLES INVESTISSEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 92.888.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03778, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(068207.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

IBHF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 70.289.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03793, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

Signature.

(068217.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

80636

2M.I.C., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Munsbach.
R. C. Luxembourg B 92.625.

Les documents de clôture de l'année 2005 enregistrés à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03268, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juillet 2006.

Pour 2M.I.C., S.à r.l.

AREND & PARTNERS, S.à r.l.

Signature

(068106.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

BRAND LADENBAU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Munsbach.
R. C. Luxembourg B 40.082.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03269, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juillet 2006.

Pour BRAND LABENBAU, S.à r.l.

AREND & PARTNERS, S.à r.l.

Signature

(068107.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

CELLCAST EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Z.A.I. Bourmicht.
R. C. Luxembourg B 82.915.

L'an deux mille six, le sept juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, résidant à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société CELLCAST EUROPE S.A., une société anonyme, établie et ayant son siège social à L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 82.915, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 6 juillet 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 24 du 5 janvier 2002 (ci-après: «la Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 6 mars 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 876 du 8 juin 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Fabien Rossignol, juriste, demeurant professionnellement à Bertrange.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Corinne Waldung, employée privée, demeurant professionnellement à Bertrange.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Christel Cavallaro, employée privée, demeurant professionnellement à Bertrange.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le Président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social de la Société.

2.- Modification de l'objet social.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée générale aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de transférer le siège social de la Société de L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll à L-8070 Bertrange, 10B, Z.I. Bourmicht.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 2 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 2. (premier alinéa). «Le siège de la société est établi à Bertrange.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires décide de modifier l'objet social de la Société en supprimant le premier alinéa.

En conséquence, l'article 4 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 4. «La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société a de plus pour objet la gestion et la mise en valeur de son propre patrimoine immobilier.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société aura tous pouvoirs nécessaires à l'accomplissement ou au développement de son objet, dans le cadre de toutes activités permises à une Société de Participations Financières.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Bertrange, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: F. Rossignol, C. Waldung, C. Cavallaro, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 12 juin 2006, vol. 905, fol. 2, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 20 juin 2006.

J.-J. Wagner.

(069941.3/239/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

CELLCAST EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Z.A.I. Bourmicht.

R. C. Luxembourg B 82.915.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 20 juin 2006.

J.-J. Wagner.

(069942.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 5 LIBERO I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 5 ELISABETH I, S.à r.l.).

Registered office: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R. C. Luxembourg B 114.968.

In the year two thousand and six, on the twenty-seventh of June.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary public residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

Appeared:

SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 5 SICAV, a company incorporated and organised under the laws of Luxembourg with its registered office is at 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg,

represented by Mr Jean-Claude Michels, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal on June 26, 2006.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, is the sole shareholder of the company SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 5 ELISABETH I, S.à r.l., a société à responsabilité limitée having its registered office in 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 114.968, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 15 March 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1046 of 30 May 2006 (the «Company»).

The appearing party, representing the whole corporate capital, takes the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder decides to change the name of the Company from currently SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 5 ELISABETH I, S.à r.l. into SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 5 LIBERO I, S.à r.l.

As a consequence, Article 1 of the Articles of Incorporation shall henceforth read as follows:

Art. 1. Form, Corporate Name. Hereby is formed under the name of SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 5 LIBERO I, S.à r.l. a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

Second resolution

The sole shareholder decides to appoint Mr Jost-Albrecht Nies, Head of Institutional Clients, SIM SIREO INVESTMENT MANAGEMENT, S.à r.l., 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as manager of the Company. Mr Nies will be replacing Mr Thorsten Böppler, who resigned with effect as from 31 May 2006.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-sept juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 5 SICAV, une société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg,

dûment représentée par Monsieur Jean-Claude Michels, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 26 juin 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant est le seul associé de la société SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 5 ELISABETH I, S.à r.l., ayant son siège social au 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.968, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 15 mars 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1046 du 30 mai 2006 (la «Société»).

Lequel comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de changer la dénomination sociale de la SOCIETE SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 5 ELISABETH I, S.à r.l. en SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 5 LIBERO I, S.à r.l.

En conséquence, l'article 1^{er} des Statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination. Par la présente, il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 5 LIBERO I, S.à r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

Deuxième résolution

L'associé unique décide de nommer M. Jost-Albrecht Nies, Head of Institutional Clients, SIM SIREO INVESTMENT MANAGEMENT, S.à r.l., 4, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg en tant que gérant de la Société. M. Nies replace M. Thorsten Böppler, qui a démissionné avec effet à partir du 31 mai 2006.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: J.-C. Michels, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 30 juin 2006, vol. 905, fol. 27, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 6 juillet 2006.

J.-J. Wagner.

(069922.3/239/80) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

**SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 5 LIBERO I, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. SIREO IMMOBILIENFONDS NO. 5 ELISABETH I, S.à r.l.).**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.
R. C. Luxembourg B 114.968.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 juillet 2006.

J.-J. Wagner.

(069923.3/239/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 juillet 2006.

ABES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Steinsel.
R. C. Luxembourg B 48.944.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03271, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juillet 2006.

Pour ABES, S.à r.l.

AREND & PARTNERS, S.à r.l.

Signature

(068108.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

CAMPING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Larochette.
R. C. Luxembourg B 23.124.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03272, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juillet 2006.

Pour CAMPING INTERNATIONAL S.A.

AREND & PARTNERS, S.à r.l.

Signature

(068109.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

ROMANICA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch.
R. C. Luxembourg B 44.455.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS03009, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juin 2006.

Pour ROMANICA, S.à r.l.

AREND & PARTNERS, S.à r.l., Mersch

Signature

(068110.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

COLIBRI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 67.892.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04097, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

Administrateurs

(068250.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

80640

LUXESTATE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch.
R. C. Luxembourg B 70.796.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS03005, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juin 2006.

Pour LUXESTATE S.A.

AREND & PARTNERS, S.à r.l., Mersch

Signature

(068113.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

IMMOBILIERE LES ALOUETTES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch.
R. C. Luxembourg B 42.067.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS02999, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juin 2006.

Pour IMMOBILIERE LES ALOUETTES, S.à r.l.

AREND & PARTNERS, S.à r.l., Mersch

Signature

(068118.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

IMMOBILIERE DE LINTGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch.
R. C. Luxembourg B 38.523.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS03001, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juin 2006.

Pour IMMOBILIERE DE LINTGEN S.A.

AREND & PARTNERS, S.à r.l., Mersch

Signature

(068119.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

COFIDIAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch.
R. C. Luxembourg B 42.165.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03262, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juin 2006.

Pour COFIDIAR, S.à r.l.

AREND & PARTNERS, S.à r.l., Mersch

Signature

(068122.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2006.
